



FLUXYS BELGIUM
Société anonyme

Avenue des Arts 31 - 1040 Bruxelles
TVA BE 0402 954 628
RPM Bruxelles

Formulaire de vote à distance pour l'**Assemblée générale extraordinaire**
(l'Assemblée) de Fluxys Belgium SA (la Société) du 12 mai 2020
(immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire)

Ce formulaire de vote à distance doit être communiqué à la Société au plus tard le 8 mai 2020 à 17 heures (CET) par courrier ordinaire, par courrier électronique ou par fax, de la manière suivante :

(1) Envoi par courrier postal

L'original de ce formulaire signé doit être envoyé à :

*Fluxys Belgium SA
Corporate Secretary
Avenue des Arts 31
1040 Bruxelles*

OU

(2) Envoi par e-mail

*Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être envoyée au Corporate Secretary
E-mail : corporate.secretary@fluxys.com*

OU

(3) Envoi par fax

*Une copie de l'original signé de ce formulaire doit être faxée au
Corporate Secretary – numéro de fax : 00.32.2.282.70.94*

Le (la) soussigné(e) (nom et prénom/nom de la société)

.....

Domicile/Siège

.....

.....

Propriétaire de

 actions dématérialisées de Fluxys Belgium SA
(*)
actions nominatives (*)
nombre

(*) Veuillez biffer la mention inutile.

confirme son intention de participer à l'Assemblée générale extraordinaire de la Société qui aura lieu à Bruxelles le 12 mai 2020 (immédiatement après l'Assemblée générale ordinaire à 14h30) avec l'ensemble des actions mentionnées ci-dessus et vote comme suit sur chacune des propositions de décisions : (**)

(**) Veuillez cocher la case de votre choix.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : DECISIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE 75% DES VOTES AU MOINS

1. Modification des statuts

La modification des statuts suivante ne peut être valablement décidée que si les actionnaires présents ou représentés représentent au moins la moitié du capital et moyennant l'approbation par 75% des votes au moins.

- (i) Proposition de décision : modification des statuts de la Société en remplaçant le Comité de direction par la compétence au Conseil d'administration de déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, administrateurs ou non, et en faisant le choix d'une structure d'administration moniste en intégrant l'administrateur délégué parmi les membres du Conseil d'administration ;

POUR	
------	--

CONTRE	
--------	--

ABSTENTION	
------------	--

(ii) *Proposition de décision* : modification des statuts de la Société afin de renouveler l'autorisation expirée d'acquisition d'actions propres ;

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

(iii) *Proposition de décision* : modification des statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec le Code des sociétés et des associés tel qu'introduit par l'article 2 de la Loi du 23 mars 2019 introduisant le Code des sociétés et des associations et contenant diverses dispositions.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

2. Procuration coordination

Proposition de décision : accorder une procuration à chaque notaire ou chaque employé de la société coopérative à responsabilité limitée « Berquin Notaires », à 1000 Bruxelles, avenue Lloyd George 11, pour établir, signer et déposer le texte coordonné des statuts de la Société dans la banque de données prévue à cet effet, et pour autant que de besoin au greffe du tribunal de l'entreprise compétent, conformément aux dispositions légales en la matière.

POUR	
-------------	--

CONTRE	
---------------	--

ABSTENTION	
-------------------	--

Informations importantes

L'actionnaire qui a exprimé son vote à distance ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée pour le nombre de voix exprimées à distance. Le formulaire de vote à distance adressé à la Société pour une Assemblée vaut pour les Assemblées successives avec le même ordre du jour.

Fait à, le

Signature(s) : (***)

(***) Les personnes morales doivent indiquer les nom, prénom et fonction des personnes qui signent le présent formulaire en leur nom.